

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 108, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Galilé de Roubaix - Tourcoing

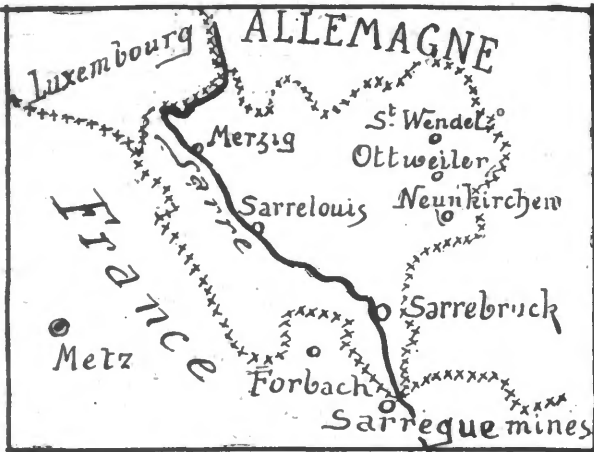
BUREAUX: Roubaix 551-17, 45, rue de la Gare, 45. Tourcoing 19-35, 2, rue Fidèle Laboucq

DIRECTRICE: M^{lle} Eug. GUILLAUME

TANDIS QU'ON "CAUSE" A BERLIN

COMMENT SE POSE le problème de la Sarre

De tous les événements internationaux actuels, il n'en est aucun qui revête l'importance des conversations diplomatiques directes engagées entre les deux gouvernements de Paris et de Berlin.



LA CARTE DU TERRITOIRE DE LA SARRE

ne saurait nier qu'il est permis d'en attendre la fin d'une angoussie qui pèse sur le monde entier et de souhaiter que ces pourparlers n'aboutissent point à la décevante constatation de l'impossibilité d'une entente entre deux grands peuples dont dépend la stabilité d'une paix durablement acquise et ardemment désirée.

Un des principaux problèmes qui paraissent dominer le débat, c'est celui de la Sarre. On le connaît généralement assez peu et la façon dont le Gouvernement du Reich entend qu'il soit résolu est de nature à fausser l'opinion publique à son sujet.

En effet, dans tous ses discours, dans ses notes, le chancelier Hitler semble considérer la question sarroise comme uniquement franco-allemande, qui peut être résolue entre des pays par le retour pur et simple de la Sarre à l'Allemagne.

Dans la réalité, le problème est un peu plus complexe. En effet, il ne s'agit pas de faire table rase de tous les traités et de considérer la Société des Nations comme inexistante, on est bien obligé de reconnaître que le problème sarrois est international et ne peut être résolu que dans les formes prescrites par le Traité de Versailles et seulement dans le cadre de ce Traité.

Or, on doit se rappeler que les négociateurs du traité de paix de 1919 ont non seulement donné un statut provisoire à la Sarre, mais ont encore prévu les conditions dans lesquelles celle-ci serait appelée à fixer son statut définitif.

A l'origine de ces décisions figure la destruction quasi-totale, pendant la guerre, des mines de charbon de notre région. Celle-ci appelait une réparation d'autant plus immédiate que l'Alsace et la Lorraine, qui faisaient retour à la France, produisaient beaucoup moins de charbon qu'elles n'en consommaient.

Les limites du territoire ainsi cédé sont, d'ailleurs, purement conventionnelles et n'englobent qu'une partie de l'ancienne Sarre lorraine, qui appartient à la France depuis le règne de Louis XIV jusqu'au Traité de 1919.

En fait la Sarre actuelle comprend les cercles de Sarrelouis, Ottweiler, Saint-Ingbert et une partie des cercles de Metz, Sarrebourg, Hombourg et

DRAME PASSIONNEL A BOULOGNE-SUR-MER

Un chômeur égorgé sa ancienne amie avec un tranchet et tenta de se tuer

(De notre correspondant Particulier)

Un drame passionnel a mis en émoi, au cours de l'avant-dernière nuit, le quartier maritime avoisinant le quai du Bassin, à Boulogne-sur-Mer.

Une courte idylle

La victime, Mme Violette Laussanese, naquit le 5 décembre 1906, à Hornoyville-Monfort. Sœur de café, elle se maria et eut quatre enfants d'un mari qu'elle ne tarda pas à délaisser, après avoir fait la rencontre de ce Fernand Dupont, né le 13 juillet 1896, à Blavincourt, dans les Vosges.

Survint le chômage...

Mais la crise survint. Dupont fut bientôt sans travail et vécu aux dépens de la femme. Cela alla bien un certain temps, mais corrompu par la mentalité de son milieu, Fernand Dupont, ne cessait de demander de l'argent.

...et la rupture définitive

La retraite de Violette Laussanese fut vite découverte quand Dupont sortit, il y a huit jours, de l'hôpital Saint-Louis. Furieux, l'homme essaya de ramener chez lui l'infidèle exaspérée. Il crut un moment avoir réussi parce qu'elle lui confia une paire de chaussures à réparer.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'AFFAIRE STAVISKY

M. GARAT DÉPUTÉ-MAIRE DE BAYONNE a été arrêté

CETTE ARRESTATION, QUI FUT FAITE SUR LE CHAMP, EUT LIEU A L'ISSUE DE L'INTERROGATOIRE QUE LUI FIT SUBIR, HIER, M. D'UHALT, JUGE D'INSTRUCTION

Nous avons fait prévoir hier, dans l'affaire Stavisky, un coup de théâtre. Il s'est produit: M. Garat, député, président du Conseil d'Administration du Crédit Municipal et maire de Bayonne, a été arrêté, après avoir été interrogé par le juge d'instruction, M. D'UHALT.

L'ARRESTATION DE M. GARAT

L'audition de M. Garat par M. D'Uhalt, juge d'instruction de Bayonne, a commencé hier à 14 h. 30.

A 19 h. 30, elle se poursuivait et à ce moment, une foule énorme stationnait aux abords du Palais de Justice, attendant des nouvelles.

A 20 h. 45, on apprenait que le juge avait décidé l'arrestation immédiate de M. Garat, dont la confrontation avec M. Tissier a été remise à une date ultérieure.



M. DONAT-GUIGUE, Procureur général, qui a conféré hier avec le Ministre de la Justice

M. DALIMIER ne prendra aucune décision avant ce soir

Dans la nuit de samedi à dimanche, nous apprenions qu'un de nos confrères parisiens faisait allusion à une crise ministérielle provoquée par le refus de M. Dalimier de se démettre de ses fonctions de ministre des Colonies. Fidèles à notre habitude de ne nous faire l'écho d'aucune information qui ne soit pas sérieusement étayée et contrôlée, nous n'avons pas cru devoir faire état de celle-ci qui était évidemment tendancieuse.

UN DÉMENTI OFFICIEL

La présidence du Conseil communique la note suivante: « Certains journaux ayant annoncé que M. Camille Chautemps avait exigé la démission de M. Dalimier, ministre des Colonies, la présidence du Conseil fait connaître que cette nouvelle était inexacte ».

Sanctions administratives

Par contre, on peut prévoir que dans les 48 heures, des sanctions administratives interviendront contre les fonctionnaires responsables des remises répétées de la comparution de Stavisky devant le tribunal de la Seine, ou coupables de négligence dans la surveillance de Stavisky.

De toutes façons, quand le cabinet se présentera mardi après-midi devant les Chambres, toutes les décisions matériellement possibles à ce jour auront été prises par le gouvernement et les autorités responsables.

UN SOIR... AVEC LES CHAUFFEURS DE TAXIS

II. - LES RISQUES DU MÉTIER

Les compteurs s'affolent: l'un marquant 70 kilomètres à l'heure et l'autre dix-huit francs. Jules conduisait comme un as du volant.



Avant la guerre, il y avait une vingtaine de taxis à LILLE. Actuellement, il y en a cent cinquante, soit vingt-trois de moins qu'en 1928.

Je suis bien placé pour en douter. Le « resquilleur » se révèle à sa bonne mine, à sa tenue impeccable. Tiens, voici un exemple: Un soir comme aujourd'hui, il y a trois ans, j'ai chargé un client qui était aussi bien « nippé » que celui-ci et qui sortait des « Variétés ».

Un métier de « chien »

Il y eut un silence. Nous franchissions le Croix-Laroche. Jules reprit la conversation d'un ton rageur: « C'est un métier de chien ! »

Les chauffeurs dans le secret

Les soupçons s'emparaient sur le compteur. « Et puis, la discrétion. Nous e trimbalons » des gens d'une maison à l'autre, d'une ville à l'autre, accompagnés ou non. Il s'agit le plus souvent de femmes extra-conjugales. Nous sommes sourds, nous sommes aveugles, nous ne comprenons pas, nous ne savons rien.

UNE BARRIÈRE ANTI-SUICIDE



En raison du nombre considérable de personnes qui se sont suicidées du haut du pont gigantesque du port de SYDNEY (Australie), depuis qu'il a été ouvert à la circulation en mars 1932, il a été décidé d'élever sur les parapets du pont, un grillage haut de 2 m. 50 environ, surmonté de trois rangées de fil de fer barbelé.

Notre photo montre « LA BARRIÈRE ANTI-SUICIDE ».

Notre Région a connu en 1933 une période très mouvementée

On note 80 crimes, 2 exécutions capitales, 7 catastrophes, 5 graves conflits du travail, 10 incendies importants et quatre drames maritimes

(LIRE L'ARTICLE DE NOTRE COLLABORATEUR EN DEUXIEME PAGE)



A GAUCHE: en haut, Alphonse LEMAIRE dit « Ch' Cabot » répondant, dans une attitude pitoyable, de son horrible crime de BEUVRY-LEZ-BETHUNE, à la Cour d'Assises de SAINT-OMER, qui le condamna à mort; Au centre: le Procureur général, M. DONAT-GUIGUE, qui a conféré hier avec le Ministre de la Justice; A DROITE: en haut, La foule devant la maison où se déroula le drame de BEUVRY-LEZ-BETHUNE; Au centre: La foule devant le cadavre d'Alphonse LEMAIRE, placé de Tourcoing à LILLE, après la découverte du crime. En bas: Le ducasse d'ESCAUDAIN pendant laquelle s'est déroulé un rapide drame conjugal. En bas: Antoine BRASIER-JAMBE, condamné par un grand jury, corant de la gare Daniel LEROY, à ARNEKE. En bas: Antoine BRASIER-JAMBE, condamné par un grand jury, corant de la gare Daniel LEROY, à ARNEKE. En bas: Antoine BRASIER-JAMBE, condamné par un grand jury, corant de la gare Daniel LEROY, à ARNEKE.

LES MAGNIFIQUES RESULTATS DE NOTRE GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE. Hier, Dimanche, fut pour notre journal une journée mémorable. Les camionnettes chargées de sacs remplis de lettres et faisant la navette entre la poste et notre maison, la foule innombrable des concurrents venant déposer leurs réponses...

Pour nos lectrices: NOTRE PAGE FÉMININE EN CINQUIÈME PAGE. Pour nos lecteurs: NOS PAGES DE SPORTS EN SIXIÈME ET SEPTIÈME PAGES.